



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2023

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE DENENS

Demande d'un montant de CHF 92'000.00 TTC pour la construction d'un couvert à l'entrée principale du collège de Denens et le remplacement des bancs existants.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

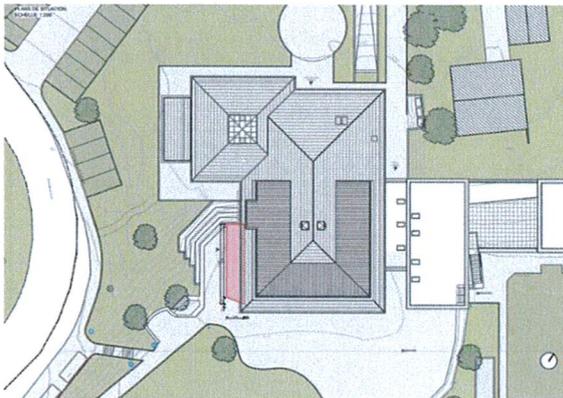
1. Préambule

Le complexe communal et scolaire a été construit en 2 étapes. Lors de la construction de la première partie entre 2000 et 2002, aucun abri n'a été prévu pour protéger l'entrée principale de l'école. Malgré l'accès couvert côté Sud-Est du bâtiment, utilisé principalement pour les récréations, cette absence de protection a souvent été relevée par les enseignantes, les élèves et les autres utilisateurs du bâtiment.

Lors de l'agrandissement en 2017-2018, le projet de couvrir cette entrée a été étudié. Mais aucune solution satisfaisante n'a été trouvée pour un coût raisonnable pouvant être financé par le budget de construction accordé.

2. Projet

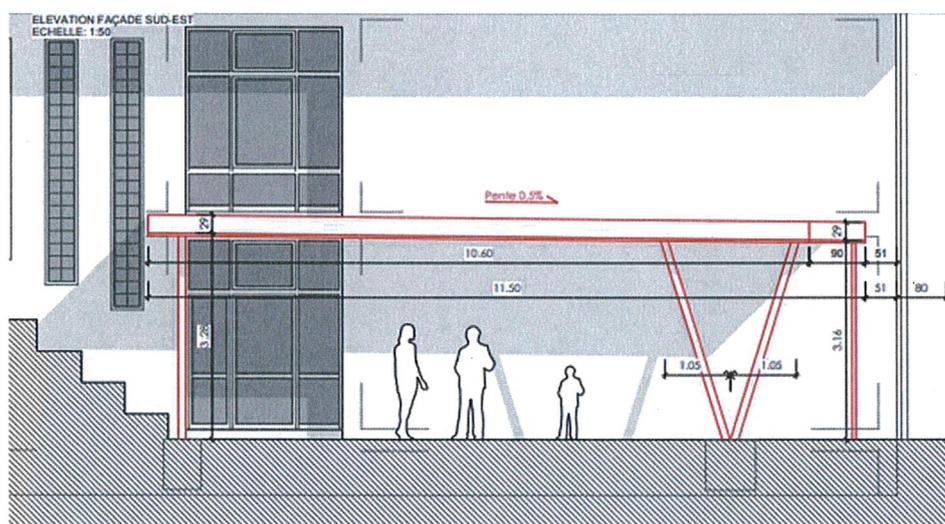
Un couvert à toit plat de 28m² positionné longitudinalement au bâtiment permet de se protéger des intempéries. Selon les plans de mises à l'enquête du 11 juillet 2022 et validé le 17 octobre 2022 par le canton, il est supporté par une même structure métallique que le préau couvert construit en 2017, (partie de l'UAPE surplombant le préau).



Également ancré dans le mur qui à l'occasion de ces travaux est restauré, le toit préfabriqué en bois et étanché sera recouvert de gravier concassé.

3. Date des travaux

Selon le délai de livraison du toit préfabriqué, les travaux pourraient être réalisés durant la belle saison 2023 sur une période de deux semaines pour la préparation des points d'ancrage et la réfection du mur. Deux semaines environ seront ensuite nécessaires pour le montage, les travaux de ferblanterie, d'étanchéité et les finitions.



4. Coûts

Les montants présentés dans ce préavis sont établis sur la base des soumissions rentrées.

Les coûts se présentent de la manière suivante :

Devis estimatif des travaux	Montants	Total TTC
Gros œuvres 1		CHF 34'000.00
Maçonnerie et échafaudages	CHF 9'000.00	
Construction en bois	CHF 25'000.00	
Gros œuvres 2		CHF 16'000.00
Ferblanterie	CHF 5'000.00	
Couverture	CHF 3'000.00	
Façade	CHF 4'000.00	
Electricité	CHF 4'000.00	
Honoraires		CHF 28'000.00
Architectes	CHF 17'000.00	
Ingénieurs	CHF 10'000.00	
Géomètres	CHF 1'000.00	
Frais secondaires		CHF 14'000.00
Remplacement des bancs existants	CHF 9'000.00	
Autorisations, frais de reproduction	CHF 2'000.00	
Divers et imprévus	CHF 3'000.00	
Total TTC		CHF 92'000.00

